

Ozoir-la-Ferrière, le 18 décembre 2017

Monsieur Marcel François BOUTHÉMY
Directeur d'établissement
Madame Frédérique LAMBERT
Directrice des études Lycée

Aux parents d'élèves de 1^{ère} et Terminale

CIRCULAIRE 2017-18-071

Chers Parents,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la note de service n°2015-056 applicable à compter du 1^{er} janvier 2018 concernant **l'obligation d'une calculatrice avec « mode examen » pour les épreuves du Baccalauréat :**

« ...Les matériels autorisés sont les suivants :

- les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;
- les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « **mode examen** » répondant aux spécificités suivantes :...

- **la présence d'un signal lumineux clignotant sur la tranche haute de la calculatrice, attestant du passage au « mode examen » ; la non réversibilité du « mode examen » durant toute la durée de l'épreuve.**

Le déroulement des épreuves

Le « mode examen » ne doit être activé par le candidat, pour toute la durée de l'épreuve, que sur instruction du surveillant de salle lorsque le sujet de l'épreuve autorise l'usage de la calculatrice.

Afin de prévenir les risques de fraude, sont interdits les échanges de machines entre les candidats, la consultation des notices fournies par les constructeurs ainsi que les échanges d'informations par l'intermédiaire des fonctions de transmission des calculatrices. **L'utilisation d'une calculatrice non conforme aux caractéristiques techniques mentionnées dans la présente note donne lieu à la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire... »**

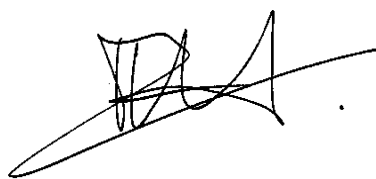
Votre enfant devra donc être en possession de ce type de calculatrice dès le bac blanc du 15 janvier pour les Tales et le bilan du 26 mars pour les premières.

Dans un souci d'éducation,

Nous vous prions d'agréer, Chers Parents, l'expression de nos cordiales salutations.



Marcel François BOUTHÉMY
Directeur d'établissement



Frédérique LAMBERT
Directrice des études Lycée

COUPON RÉPONSE à remettre au Professeur Principal pour le 09 janvier 2018

CIRCULAIRE N° 2017-18-071 - Calculatrice « mode examen » - 1^{ère} et Tle

Madame, Monsieurparents de l'élève en classe de
atteste(nt) avoir pris connaissance de la circulaire.

Notre enfant s'engage à respecter ce point du règlement concernant la calculatrice à « mode examen » et à être muni de ce type de calculatrice pour le bac blanc du 15 janvier en T^{ale} et le bilan du 26 mars en 1^e.

Signature des parents :

Signature de l'élève :

